

Haute Marne

N° 149
janvier
2024

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT

ÉVÈNEMENT

6 juillet 2024 :
Rendez-vous avec le Tour
de France en Haute-Marne
Pages 10-13



DOSSIER

Budget 2024 :
une ambition pour
la Haute-Marne

Pages 6-9

VOTRE TERRITOIRE

« Caravelle »
favorise l'accès
à la culture

Page 16

HM LA HAUTE-MARNE
RESPIRE
ET INSPIRE !

Sommaire

LE DOSSIER



6

ACTUALITÉS



4

L'ÉVÈNEMENT



10

VOUS ET NOUS



15

VOTRE TERRITOIRE



16

VOTRE TERRITOIRE



17

VOTRE TERRITOIRE



18

DÉTENTE



19

VOS SORTIES



20

n°149 - Janvier 2024

4-5 > L'ACTUALITÉ

6-9 > LE DOSSIER

- > Budget 2024 : une ambition maintenue malgré les vents contraires

10-13 > L'ÉVÈNEMENT

- > Le Tour de France en Haute-Marne

14-15 > VOUS ET NOUS

- > La vie du conseil

16-18 > VOTRE TERRITOIRE

CULTURE

- > « Caravelle » pour favoriser l'accès à la culture des jeunes
- > L'Orchestre d'harmonie départemental de retour en 2024 !

ATTRACTIVITÉ

- > Un film sur la douceur de vivre en Haute-Marne

19 > DÉTENTE

- > Vu sur les réseaux sociaux
- > Recette d'hiver

20-22 > VOS SORTIES

22 > TRIBUNE

- > Expressions d'élus



Chères haut-marnaises,
chers haut-marnais,

Nous venons de tourner la page de l'année 2023, et **le Département aura été de tous les combats ces derniers mois** : pour votre sécurité, avec la construction du **nouveau groupement départemental de gendarmerie à Chaumont** ; pour la prise en charge de nos aînés avec le **sauvetage de l'EHPAD de Maranville**, qui aurait fermé sans notre intervention ; pour l'accès aux soins avec des **investissements inédits en matière de santé** ; ou encore notre

décision de maintenir les tarifs de nos cantines parmi les plus bas de France, préservant ainsi le **pouvoir d'achat de nos familles**.

Malgré les défis auxquels nous avons été confrontés, notre territoire a su maintenir le cap. Les pressions inflationnistes, le contexte international et les décisions parfois déconnectées de la réalité de l'État auront, certes, des répercussions mais disons-le : **en Haute-Marne, ce n'est pas dans notre caractère de baisser les bras.**

En regardant ce qui nous attend en 2024, nous pouvons même dire que les mois qui arrivent s'annoncent historiques. Nous aurons l'honneur d'accueillir le **Relais de la Flamme Olympique** le 28 juin, une première pour notre territoire, ainsi que le **Tour de France 2024 avec une étape à Colombey-les-Deux-Églises** le 6 juillet : une arrivée sur les terres du général de Gaulle, à l'endroit même où le Tour avait posé pied à terre en 1960 pour saluer le Président, présent parmi les spectateurs en toute discrétion.

Cette année 2024 s'annonce également historique en termes de choix et de projets structurants. En matière de santé, nous allons franchir un nouveau stade : dès les prochaines semaines, **le Département recrutera directement des médecins pour les déployer sur l'ensemble du territoire**, facilitant ainsi l'accès à un médecin généraliste pour nos habitants. En matière d'éducation, **nos investissements dans les collèges haut-marnais, déjà parmi les mieux équipés de France, se poursuivront.** Nous allons également achever **la construction de l'abattoir départemental pour soutenir nos éleveurs et nos agriculteurs**, renforçant également nos filières locales avec qui nous travaillons depuis la rentrée scolaire pour **fournir nos cantines en produits 100% haut-marnais.** En matière de mobilité, **le lancement des premiers travaux structurants sur la RD520**, anciennement RN67, et le passage aux 90 km/h marqueront aussi des avancées importantes.

En 2024, **le Département demeurera pleinement engagé à votre service et au service de notre territoire.** La fatalité « *trionphe dès que l'on croit en elle* », nous dit Simone de Beauvoir. En Haute-Marne, **nous avons les ressorts nécessaires pour croire en quelque chose de plus grand.** Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une belle année 2024 pleine de réussites et de bonheur.

Nicolas Lacroix

Président du Conseil départemental
de la Haute-Marne

Haute-Marne le magazine du Département N°149 janvier 2024

Directeur de la publication : Nicolas Lacroix

Co-directeur : Bernard Gendrot

Rédaction : Service communication - 03 25 32 88 12 - service.communication@haute-marne.fr

Crédits photos : Service communication du Conseil départemental de la Haute-Marne ;

Veronica Chai (page 4) ; Adobe Stock (page 19) ; Richard Pelletier -

Ville de Chaumont (page 20) ; Yves Petit (page 21) ; Lisa Fritsch (page 21) ;

Jean-Marc Helies (page 22) ; Ville de Chaumont (page 22).

Site Internet : www.haute-marne.fr

Conseil départemental de la Haute-Marne, Hôtel du Département, 1 rue du Commandant

Huguency, CS 62127 - 52905 Chaumont Cedex 9

Tirage : 98 391 exemplaires

Dépôt légal N° 206 - ISSN N°1166-729 X

Réalisation : Conception, exécution, photogravure, Agence IPPAC

Impression : Roto France

L'utilisation d'un papier recyclé plutôt qu'un papier à fibres vierges réduit l'impact environnemental



 **RETOUR EN IMAGES**

LE PLAN « REMPARTS » DE LANGRES MAGNIFIE L'ÉDIFICE

Au faubourg de Sous-Murs, à Langres, les remparts vivent une seconde existence. Grâce à la première phase de travaux de restauration menée par la Ville de Langres et soutenue par le Conseil départemental de la Haute-Marne, **leur extraordinaire qualité architecturale est mise en valeur**. L'ouvrage comprend un bastion. Or, au fil du temps, il n'était pratiquement plus visible.



La restauration a consisté à revoir le parement visible des pierres de taille, les joints, la maçonnerie intérieure sur un mètre, le retrait du lierre (source d'humidité) et les brèches. Cette partie des remparts était la plus endommagée. Il y avait urgence.

Dominique Thiébaut, Président de la commission « Infrastructures et bâtiments », assure du soutien du Département pour l'ensemble du projet. **Cinq autres phases sont à venir avec la volonté affichée de transmissions pour les générations futures.**

LE FESTIVAL PHOTO MONTIER FAIT RAYONNER LA HAUTE-MARNE



Du 16 au 19 novembre, **le Festival Photo Montier a accueilli 40 000 visiteurs** partis à la découverte du monde grâce à 250 exposants et 150 photographes. Pour cette 26^e édition, la scénographie a été modernisée et des nouveautés ont été proposées comme la

mise en avant des territoires riches en biodiversité. Cette année : la forêt amazonienne et la forêt pluviale de Colombie-Britannique.

Régis Fournel, le Président de l'AFPAN « l'Or Vert », propose ainsi « *de quoi s'émerveiller, s'échapper et s'interroger* ». Rachel Blanc, la première Vice-présidente du Département, présente **le festival comme l'un des événements les plus importants en Haute-Marne avec une renommée internationale**. Avant de remettre le prix du Département (voir photo), elle parle de « *fierté et de rayonnement pour la Haute-Marne* » en soulignant l'exceptionnelle implication de 400 bénévoles.



LE MARCHÉ DE NOËL ATTIRE 2 100 PERSONNES !

Le 1^{er} et 2 décembre, **le Marché de Noël du Département a attiré plus de 2 100 personnes**, faisant de ce rendez-vous un véritable succès. Une odeur de marrons chauds, de crêpes ou de gaufres, les lumières et les couleurs de Noël, un accordéon ou un orgue de barbarie qui résonnent au loin, une trentaine d'exposants y ont proposé une multitude de produits à manger, à boire ou pour faire des cadeaux.

L'Hôtel du Département, à Chaumont, apparaît pour les exposants et pour les visiteurs **un lieu idéal où il fait bon se rencontrer et savourer les produits haut-marnais**. Tous restent au chaud et le Département n'a évidemment pas oublié les enfants avec la présence du Père Noël et de la « Sorcière de Noël » avec l'artiste Art May. Le Marché de Noël était conçu pour les petits et tous les adultes qui ont gardé une âme d'enfant.

UNE ÉCOLE NOUVELLE GÉNÉRATION À LA ROCHOTTE

C'est parti pour 18 mois de travaux à Chaumont ! **Les travaux de la nouvelle école de la Rochotte ont débuté pour une ouverture espérée à la rentrée 2025.**



Le regroupement scolaire se veut une école « *nouvelle génération* », tant sur le point éducatif que sur l'aspect écologique. Le Conseil départemental de la Haute-Marne, avec le GIP Haute-Marne, contribue à plus de 51 % du montant global du projet, qui s'élève à 16 millions d'euros.

Nicolas Lacroix, son Président, voit dans ce projet « *un symbole fort* ». Il s'inscrit dans un quartier en milieu urbain après l'inauguration de l'école de Neuilly-l'Évêque, en milieu rural. Sa proximité géographique avec le collège va permettre de développer une proximité éducative.

Pour le lancement des travaux, les écoles Pillon et Prévert ont planté un arbre. Les jeunes y ont déposé des vœux. Là encore, tout un symbole !

ACTUALITÉS

La chaudière biomasse de Colombey-les-Deux-Églises pleinement opérationnelle



Le Conseil départemental de la Haute-Marne « travaille » son mixte énergétique pour le chauffage des 23 collèges dont il a la gestion. La Haute-Marne est d'ailleurs précurseur dans ce domaine en utilisant de la biomasse locale pour 26 % de sa production d'énergie, là où d'autres départements ne dépassent pas les 15 %. Après les chaudières des collèges de Châteauvillain, Froncles et Doulaincourt, qui fonctionnent aux pellets ou au bois déchiqueté, celle de l'établissement de Colombey-les-Deux-Églises est désormais en fonctionnement.

Dans cette commune, le choix a été d'exploiter le potentiel du site. Les chaudières pour la production de chaleur et le stockage des pellets ont été installés dans l'ancien local poubelle, qui a été adapté et étendu. En face, l'ancien local « chaufferie » accueille l'ensemble du système de chauffe pour irriguer les salles de classe, les bureaux et toute l'infrastructure.

Une prise en charge du handicap sur le territoire



Huit chambres, huit résidents et un accompagnement sur mesure, adapté et évolutif. L'établissement d'accueil médicalisé de Bologne a été officiellement inauguré le 24 octobre. Il permet de **prendre en charge des personnes en situation de handicap, de leur offrir une qualité de vie et un lieu propice à l'épanouissement**. Le tout au lieu de les voir partir en Belgique.

L'offre est une solution de proximité pour les familles. Nicolas Lacroix ne pouvait se résoudre « à voir nos concitoyens partir faute de services qui leur sont dus ». L'établissement vient « renforcer et compléter notre action en matière d'accompagnement des personnes en situation de handicap complexe vers plus d'autonomie et d'inclusion ». **Depuis deux ans, une trentaine de places a ainsi été créée sur l'ensemble de la Haute-Marne.**

« Du gibier à la cantine » des collèges



Dans l'esprit des « Jeudis haut-marnais » qui se déroulent chaque jeudi dans les collèges du département, le Conseil départemental de la Haute-Marne a proposé, le 16 novembre, « Du gibier à la cantine » dans 18 collèges. Avec cette opération menée en collaboration avec la Fédération des Chasseurs de Haute-Marne, **l'idée est de favoriser les filières locales et courtes et de valoriser les ressources du département**. Il est aussi donné l'occasion aux collégiens de découvrir de nouveaux mets.

À noter qu'il leur était proposé un repas alternatif au cas où ils ne souhaitent pas manger de gibier. Pour cette première édition, les chefs de cuisine ont confectionné des plats autour de la viande de cervidés (chevreuil ou biche). Pour la seconde, qui se déroulera la troisième semaine de 2024, ils auront à leur disposition de la viande de sanglier.



DOUBLE ÉVÉNEMENT À L'ESAT « LES ATELIERS DE BOIS L'ABESSE »



Le 17 novembre, l'Esat « Les ateliers de Bois l'Abbesse » a fêté deux événements en même temps : **ses 50 ans et l'inauguration de ses nouveaux locaux sur la zone de référence de Saint-Dizier**. Présentée comme un modèle d'inclusion tournée vers l'avenir et ancré sur son territoire, la structure amplifie et diversifie encore ses activités en développant six ateliers, dont deux nouveaux (blanchisserie et restauration). L'objectif premier de l'établissement envers les bénéficiaires est de « donner des opportunités, leur permettre de travailler et vivre comme tout un chacun ».

Nicolas Lacroix salue sa volonté, depuis 50 ans, de proposer **un avenir aux travailleurs en situation de handicap**. Sur un coût global de 10 millions d'euros, le GIP Haute-Marne est intervenu à hauteur de 20 %, soit une somme de près de 1,8 million d'euros.

Budget 2024 :

une ambition maintenue malgré les vents contraires



Lors de leurs débats, les élus du Conseil départemental de la Haute-Marne se sont prononcés pour tracer les grandes lignes d'un budget 2024 de transition. Ils prennent en compte des décisions de l'État et de l'inflation. L'assemblée a ainsi établi une stratégie pour garder des marges de manœuvre et assumer pleinement les compétences du Département.



« Le vote du budget est un exercice déterminant dans la vie de notre collectivité et de notre territoire. C'est le moment où nous exprimons aux Haut-Marnais l'ambition que nous allons porter pour l'année à venir et où nous allons fixer les grandes priorités qui vont structurer nos actions. »

Nicolas Lacroix,

Président du Conseil départemental de la Haute-Marne

« **T**enir un discours de vérité ». C'était la volonté de Nicolas Lacroix, Président du Conseil départemental de la Haute-Marne lors du débat d'orientation budgétaire qui a eu lieu le 24 novembre dernier, à l'Hôtel du Département. Ce débat reflète l'ambition portée pour l'année 2024 et les grandes priorités d'actions du budget à venir.

Or, « pour mener des actions, il faut en avoir les moyens et nous sommes, sur ce sujet, dans un contexte budgétaire inédit pour les Départements avec des décisions imposées par l'État sans compensation ni concertation », rappelle Nicolas Lacroix.

Absorber le choc budgétaire

L'avenant 43 sur la revalorisation des emplois et des rémunérations dans la branche de l'aide à domicile, hausse du RSA, hausse du point d'indice, primes de feu, diverses revalorisations salariales : toutes ces annonces de l'État représentent, pour la seule Haute-Marne, 12,5 millions d'euros de dépenses supplémentaires par an pour atteindre 207 millions d'euros en 2024. Nicolas Lacroix complète : « Nous ne contestons pas toutes ces mesures sur le fond, mais sur la méthode employée. Sur la durée du mandat, ce sont près de 100 millions d'euros que l'État nous enlève sur notre programme d'investissement CAP 2030 ».

À ces décisions de l'État s'ajoute une conjoncture économique peu porteuse du fait de l'inflation et d'un environnement

financier complexe avec l'augmentation des taux de crédit et les incertitudes qui pèsent sur les recettes de la collectivité.

Une dynamique d'investissement maintenue

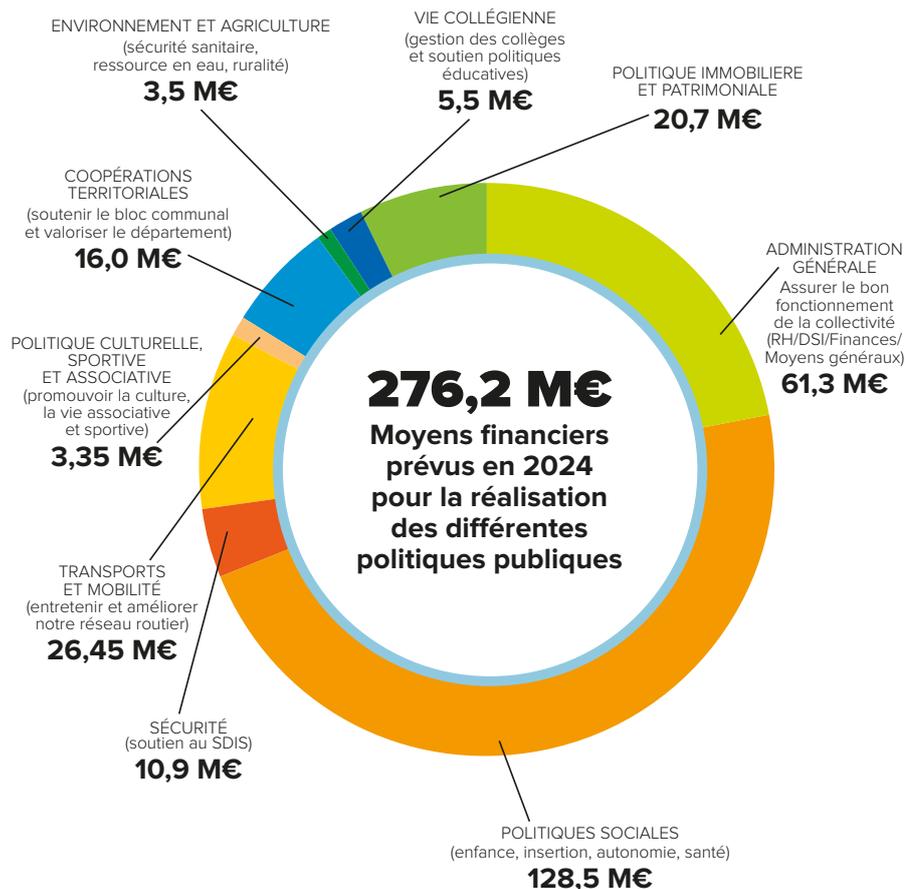
La dynamique d'investissement est maintenue avec une somme globale de 59 millions d'euros. Le Département poursuit son plan d'actions pluriannuel CAP 2030 avec :

- Plus de 30 millions d'euros pour la gestion du réseau routier ;
- Plus de 15 millions d'euros pour l'amélioration et la réhabilitation du patrimoine départemental et 10 millions d'euros pour les collèges ;
- Près de 13 millions d'euros pour le soutien aux projets des communes et communautés de communes.



Les collèges restent une compétence essentielle de la politique du Département.

DÉPENSES AU BUDGET 2024



Le Conseil départemental de la Haute-Marne a voté un accompagnement accru du SDIS 52.

Quant aux recettes, elles ne progressent que de 4 millions d'euros pour s'établir à 235 millions d'euros. Le budget 2024 se caractérise par une nouvelle diminution de la capacité d'autofinancement du Département, qui devrait encore pouvoir absorber ce choc budgétaire grâce à une bonne gestion jusqu'à présent mise en œuvre. **Le compte administratif voté en juin 2023 met en avant une dette par habitant trois fois inférieure à la moyenne nationale.**

Le Département ne se résigne pas

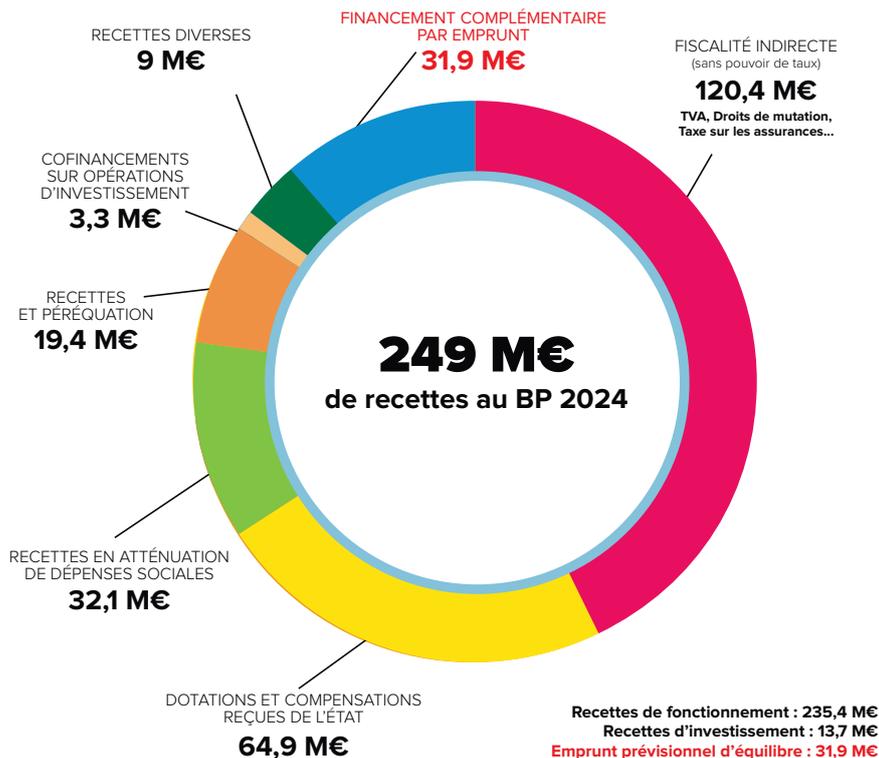
Face à ce contexte, le Conseil départemental de la Haute-Marne ne se résigne pas et n'abandonne pas ses ambitions. Nicolas Lacroix réaffirme sa détermination et sa volonté d'honorer ses engagements. Ainsi, les grandes orientations qui devraient figurer dans le budget 2024 portent une forte ambition pour l'année à venir avec notamment :

- La poursuite du déploiement de l'offre de santé avec la création d'un centre de santé départemental ;
- L'accompagnement accru du SDIS 52 et des établissements médico-sociaux ;
- Le transfert de la gestion de la RN67 qui deviendra, le 1^{er} janvier 2024, la RD520 ;
- Une offre culturelle et sportive de grande envergure avec le label Terre de Jeux, le Relais de la Flamme Olympique, la 8^e étape du Tour de France ou encore les 50 ans du DER ;
- Un soutien renforcé au monde associatif et aux acteurs du territoire ;
- Des actions nouvelles à destination des collégiens comme « les Jeudis haut-marnais » à la cantine des collèges ou le projet « Caravelle » dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle (voir p. 16) ;
- Plus de 10 millions d'euros pour les collèges et la politique éducative ;



En collège, « les Jeudis haut-marnais » et la convention « Caravelle » font partie des actions du Département.

RECETTES AU BUDGET 2024



Nicolas Lacroix commente : « Il faut bien se rendre compte que le niveau d'investissement est très élevé : environ 30 % plus haut que les Départements de même strate. L'année 2024 sera donc toujours une année d'engagement et de partenariats forts ».

« Être lucide »

Il prévient néanmoins : « Nous nous devons d'être lucides sur les difficultés à venir ».

L'année 2024 est présentée comme une année de transition. « L'année 2024 est une année de mi-mandat : un moment où nous pouvons prendre du recul sur ce qui a été fait, poser les choses et remettre à plat nos politiques publiques. Nous allons donc dialoguer et échanger avec nos partenaires, avec les acteurs de terrain, pour redéfinir et affiner nos politiques publiques ».



Dons en faveur des associations d'aide alimentaire.

EN MARGE DU BUDGET

130 000 € EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS D'AIDE ALIMENTAIRE

Hausse des coûts de fonctionnement au quotidien, baisse des dons, nombre de bénéficiaires en hausse, etc. : l'inflation fait peser de fortes inquiétudes sur la capacité des associations caritatives de Haute-Marne à poursuivre et assurer leurs missions.

En Haute-Marne, cinq structures assurent la distribution alimentaire sur le territoire avec plus de 2 millions de repas distribués chaque année. Il s'agit des Restaurants du Cœur, du Secours Catholique, du Secours Populaire, de la Croix Rouge et de la Banque Alimentaire Champagne Sud et Meuse.

Dans ce contexte, le Département a débouqué, le 24 novembre, un fonds d'urgence de 130 000 € pour soutenir ces structures, qui se répartissent entre une aide exceptionnelle de fonctionnement de 10 000 € par association et une aide en investissement de 16 000 € par association pour les aider à acquérir du matériel ainsi qu'à organiser et distribuer de l'aide alimentaire sur l'ensemble du territoire.

L'organisation de la distribution repose essentiellement sur la bonne volonté des près de 800 bénévoles et, ainsi, le Département tient à saluer leur engagement constant. En retour, Bernard Blumel pour les Restaurants du Cœur, signale que « les bénévoles ne sont rien sans les subventions et les mécènes ». Il est rejoint en cela par Danièle Regnault pour la Banque Populaire, qui affirme : « Nous sommes tous partenaires et, sans vous, nous ne pourrions pas agir ».

Par exemple, cette année, la Banque alimentaire accueille 7 800 personnes, soit 1 000 de plus que l'an dernier. Danièle Regnault note « la venue d'une tranche de la population qui, avant, avait les moyens. Ces familles tirent sur l'alimentation. De plus en plus de ces parents ne font qu'un repas par jour ». Aux Restaurants du Cœur, ce sont 550 personnes qui sont accueillies chaque semaine avec une augmentation notable du nombre de jeunes sans diplôme et sans emploi.

10^{EDITION} L'ÉVÈNEMENT

TOUR de France
29 JUIN -
21 JUILLET 2024



Le Tour de France en Haute-Marne

Dans une ambiance de show, au rythme des applaudissements et avec un enthousiasme contagieux, le parcours du Tour de France 2024 a été révélé le 25 octobre au Palais des Congrès, à Paris. À grand renfort de visuels et d'images des territoires parcourus, Christian Prudhomme, directeur de l'épreuve, a décrypté étape par étape cette 111^e édition, qui se déroulera du 29 juin au 21 juillet 2024. La 8^e étape a retenu toute l'attention de la délégation haut-marnaise. Elle traversera 19 communes de Haute-Marne et la ligne d'arrivée sera franchie aux abords de la Croix de Lorraine, à Colombey-les-Deux-Églises. Le Conseil départemental de la Haute-Marne est à l'initiative de l'évènement qui se déroulera sur son territoire.



« Le Département est très fier d'accueillir le Tour en Haute-Marne. Elle est une « Terre de sport » en accueillant, cette année, le Relais de la Flamme Olympique et

le Tour. Ces deux événements consécutifs font de 2024 une année d'exception, qui ne se renouvellera sans doute plus jamais. Pour moi, le fait que le Tour s'arrête sur les terres du général de Gaulle est un symbole très important, un moment historique. Nous allons montrer que la Haute-Marne est un magnifique terrain de jeu et de sport ! »

Mokhtar Kahlal,
Vice-Président délégué au monde associatif, à la culture et aux sports

La Haute-Marne accueille la 8^e étape du Tour de France le 6 juillet

Pour la 111^e édition du Tour de France, les cyclistes partiront le 29 juin de Florence en Italie. La Grande Boucle se terminera le 21 juillet après un contre-la-montre entre Monaco et Nice. Nice et non pas Paris a été exceptionnellement choisie comme ville d'arrivée du Tour 2024 en raison de l'organisation des Jeux olympiques dans la capitale.

Le samedi 6 juillet, le départ de la 8^e étape aura lieu à Semur-en-Auxois, en Côte-d'Or, pour ensuite rejoindre la Haute-Marne où les coureurs traverseront 19 communes pour

franchir la ligne d'arrivée à Colombey-les-Deux-Églises. Au bout de la ligne droite d'un kilomètre, en venant de Chaumont, l'arrivée sera précisément située au niveau du gîte « La Halte du Général » et de la maison de champagne « Péligré ». Les sprinteurs pourront s'en donner à cœur-joie.

Les coulisses de l'évènement

Nicolas Lacroix est à l'origine de la proposition faite à Christian Prudhomme, directeur du Tour de France, et à Amaury Sport Organisation (ASO) qui en assure l'organisation. Tout a commencé en juillet 2020 lors du passage de la caravane à Champagnole, dans le Jura.

Lors d'un premier contact avec Christian Prudhomme, il a fait part de son désir d'accueillir le Tour en Haute-Marne. Il était soutenu, en cela, par Clément Pernot, Président du Conseil départemental du Jura et référent Tour de France à l'assemblée des Départements de France. Plusieurs rencontres ont alors eu lieu. **Nicolas Lacroix parle d'un « travail de lobbying de trois ans pour cet évènement festif et populaire ».**

LES 19 COMMUNES TRAVERSÉES PAR LE TOUR

- Poinson-les-Grancey
- Santenoge - Auberive
- Bay-sur-Aube
- Saint-Loup-sur-Aujon
- Giey-sur-Aujon - Bugnières
- Leffonds - Crenay
- Neuilly-sur-Suize - Chaumont
- Condes - Brethenay - Bologne
- Marault - Annéville-la-Prairie
- Meures - Sexfontaines
- Juzennecourt



LÉGENDE / THE KEY

- Grand Départ Race Start
- Ville ou site départ Start town or site
- Ville ou site arrivée Finish town or site
- Relais Relay
- Arrivée finale Race Finish
- Étape en ligne Stage C.J.M. Individual
- Individual time trial

letour.fr @LeTour
#TourDeFrance #TDF2024

LE CENTENAIRE À JOINVILLE, EN 2003

Pour le centenaire du Tour, le 9 juillet 2003, les organisateurs avaient offert une étape en contre-la-montre par équipe 100 % haut-marnaise. Le départ avait lieu au château du Grand Jardin à Joinville et l'arrivée sur l'avenue de la Belle Forêt-sur-Marne (en face du parc du Jard) à Saint-Dizier.

C'était la première fois depuis sa création qu'une étape complète se déroulait en Haute-Marne. Au terme des 69 kms, c'est l'équipe US POSTAL qui remporta cette 4^e étape du Tour de France 2003.



2024, L'ANNÉE SPORTIVE DU DÉPARTEMENT

Entre le Relais de la Flamme Olympique le 28 juin et le Tour de France, l'année 2024 de la Haute-Marne sera sportive. Un logo a même été imaginé dans ce sens afin d'accompagner toutes les manifestations en lien avec le sport en Haute-Marne.



Une visibilité extraordinaire

À l'exception de 2003 (voir encadré page 11), le Tour de France n'a pour l'instant été que de passage en Haute-Marne. En 1960, 2009 et 2017 dans le sud du département et, en 1925, 1949, 1974, 1987 et 2005, dans le nord du territoire. **En 2024, cette étape, qui mènera les coureurs à Colombey-les-Deux-Églises, va offrir une opportunité extraordinaire pour la visibilité de la Haute-Marne.**

Diffusé dans 190 pays, le Tour est l'évènement sportif le plus suivi au monde avec les

Jeux olympiques et la Coupe du monde de football. Il comptabilise, chaque année, 3 à 3,5 milliards de téléspectateurs. Outre l'aspect sportif, son passage en Haute-Marne est l'occasion de partir à la découverte de paysages, d'un patrimoine et de richesses méconnues. Le tout est formidablement filmé et mis en valeur par les équipes de France Télévision.

Les retombées sont d'ordre touristique mais aussi économique avec des nuitées supplémentaires sur trois jours, des achats dans les commerces et des visites sur l'ensemble

du département. **L'idée est de capter une population qui ne connaît pas forcément la Haute-Marne et qui pourrait être séduite.**

Le Département compte aussi sur le soutien de partenaires et d'habitues comme les Jeunes agriculteurs, qui rivalisent d'inventivité pour mettre en place des animations. L'ensemble du territoire est associé à cette fête populaire dans la dynamique du Relais de la Flamme Olympique. Les producteurs qui participent au Salon international de l'agriculture sous les couleurs du Département seront également les bienvenus sur le marché mis en



LE GÉNÉRAL DE GAULLE AU PREMIER RANG DES AMATEURS DE VÉLO

En 1960, lors de la 20^e étape, la Grande Boucle effectue sa première grande traversée de la Haute-Marne. Elle est surtout la plus connue des étapes du Tour car, pour la première fois depuis sa création, la course est immobilisée par un spectateur.

Et quel spectateur : le général de Gaulle.

En passant au ravitaillement de Chaumont, les coureurs ignorent qu'ils se préparent à vivre un moment historique ce 16 juillet 1960. Une vingtaine de kilomètres plus loin, le directeur du Tour, Jacques Goddet, arrête la course. Il se munit d'un porte-voix et déclare : « *Le Tour salue affectueusement le Président de Gaulle !* »

Venu comme tout bon Colombéen assister au passage des coureurs dans sa ville, le Général s'avance vers les leaders du peloton, lesquels ôtent aussitôt leurs casquettes en signe de respect. Parmi eux : Gastone Nencini, le maillot jaune, qui remportera le Tour cette année-là, mais également Jean Graczyk, le maillot vert, et André Darrigade, champion du monde en titre au maillot arc-en-ciel. Les coureurs descendent de vélo, Charles de Gaulle les félicite et leur adresse une poignée de main cordiale. Il en profite pour glisser à Nencini : « *Bonne chance, vous allez gagner le Tour.* »



place à Colombey-les-Deux-Églises (sur le modèle de la course cycliste Paris-Troyes).

Une organisation millimétrée

À Colombey-les-Deux-Églises, le barnum d'ASO, l'organisateur du Tour, s'installera à la sortie du village en direction de Bar-sur-Aube. Car régie, car des commentateurs, ou encore espace presse au Mémorial Charles de Gaulle : **au total, près de 1 200 personnes investiront les lieux**. Le plateau TV sera installé à Colombey-les-Deux-Églises pour le lancement de l'étape en fin de matinée et fera vivre l'après étape en fin d'après-midi en compagnie de Laurent Luyat, Marion Rousse ou Laurent Jalabert.

Quant au podium sur lequel défilent le vainqueur de l'étape et les porteurs des maillots jaune, vert, à pois ou blanc, il sera situé au rond-point à la sortie du village, direction Bar-sur-Aube. **L'idée est d'avoir le Croix de Lorraine en arrière-plan.**

Les services du Conseil départemental de la Haute-Marne seront pleinement mobilisés la veille et durant cette journée du 6 juillet. De nombreux axes seront interdits à la circulation durant quelques heures et ils auront à gérer l'arrivée de milliers de spectateurs. Le Département compte sur la compréhension de tous les Haut-Marnais.



CHRISTIAN PRUDHOMME, DIRECTEUR DU TOUR DE FRANCE : « L'ARRIVÉE À COLOMBEY EST TOUT SAUF ANODINE »

Comme pour souligner l'importance de l'arrivée de la 8^e étape du Tour, Christian Prudhomme, son directeur, était à Colombey-les-Deux-Églises le 27 octobre. Il a souligné la symbolique de cette étape ainsi que la fierté et l'honneur d'être accueilli en ce lieu chargé d'histoire. **Un véritable coup de cœur pour lui !**

Christian Prudhomme a exprimé toute sa joie à l'idée de ce rendez-vous. Il avoue ne jamais s'être autorisé à y penser et se confie sur l'attachement de sa famille au général de Gaulle. Il se souvient de sa mère alsacienne, en pleurs, lors de son décès. *« Dans notre famille, le Général a toujours été perçu comme quelqu'un d'immense de par sa stature ».*

Cette arrivée du Tour 2024 est une destination coup de cœur mais elle est aussi celle de la rencontre, il y a plus de trois ans, de deux hommes : Christian Prudhomme et Nicolas Lacroix.

Une relation de confiance et le respect de la parole donnée se sont très vite installés entre eux. Christian Prudhomme raconte : *« Lorsque Nicolas me l'a proposé, je n'osais y croire et j'en étais particulièrement heureux. L'arrivée à Colombey est tout sauf anodine. Notre mémoire est importante et ceux qui n'en ont pas me font peur. Le Tour de France s'inscrit dans l'Histoire de la France. Dans « Tour de France », l'important c'est la France ».* Pour lui, être à Colombey-les-Deux-Églises l'année des 80 ans du Débarquement de 1944 est un symbole fort. *« C'est l'Histoire commune de tous les Français ».*

Au bonheur de s'arrêter dans cette commune chère à son cœur, il y ajoute la fierté *« grâce à Nicolas Lacroix et Pascal Babouot, maire de Colombey ».* Le Tour se donne l'obligation *« absolue »* d'aller dans des petites communes. 99 % du parcours de chaque édition se fait sur des routes départementales et il permet de faire *« rayonner tous les territoires français dans le monde entier ».*

Christian Prudhomme conclut : **« J'adore le Tour. Je l'ai en moi et je peux vous assurer que ce passage en Haute-Marne va rester ».** D'ailleurs, lors de la présentation du parcours au Palais des Congrès, le 25 octobre, la seule étape à avoir été applaudie par les 3 500 personnes dans la salle et les 600 journalistes était celle de Colombey-les-Deux-Églises. Là encore, tout un symbole !

Le Département aux côtés de tous

L'assemblée départementale, composée de l'ensemble des élus, se réunit de mois en mois pour étudier les dossiers dans son domaine de compétence. Lors des dernières commissions permanentes et assemblée plénière du 13 octobre, 24 novembre et 15 décembre, plusieurs délibérations ont été adoptées. Petit aperçu.

SANTÉ

Création du Centre départemental de santé de la Haute-Marne

Alors que c'est en principe une compétence régaliennne, le Département mène une politique de santé volontariste et ambitieuse. **Les élus départementaux ont voté la création d'un Centre départemental de santé qui verra le jour dès 2024** et qui constitue la première étape du déploiement des camions médicaux en 2025. Ces camions sont en cours d'aménagement.

Cette entité va permettre de salarier des médecins et d'autres professionnels de santé, de prodiguer des soins et de les facturer à l'assurance maladie et aux organismes de complémentaire santé. Implanté sur le territoire, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé auprès des cabinets médicaux, des groupes de santé et des collectivités.

Avant de monter en puissance, le centre de santé devrait accueillir, dès la première année, trois médecins, deux assistants médicaux, un assistant « tiers payant », une secrétaire et un directeur à mi-temps. Il sera géré en régie par le Département. Ce choix du Conseil départemental de la Haute-Marne se justifie malgré la fin



du numérus clausus qui ne porte pas encore ses fruits. Le nombre d'étudiants en médecine a certes augmenté mais pas suffisamment. Les projections de démographie médicale prédisent un nombre de médecins en exercice au même niveau qu'en 2020 d'ici 10 ans. De plus, les jeunes médecins aspirent à un exercice leur permettant de concilier vie professionnelle et vie personnelle.

Enfin, ce centre de santé doit répondre à un besoin de soins important au sein de la population haut-marnaise vieillissante. Le caractère rural de la Haute-Marne fragilise encore davantage l'accès aux soins.

Étudiants dans la santé : les aides aux étudiants dans la santé élargies

Depuis 2010, le Conseil départemental de la Haute-Marne soutient les étudiants en médecine pour favoriser la réalisation de stage en Haute-Marne. Il existe actuellement une **aide au logement** (le Département fournit un logement aux étudiants, notamment à Saint Dizier, Bologne et Chaumont) et une aide au transport (prises en charge d'une partie des frais de transports : 58 000 € versés en 2022). Cet accompagnement est un facteur déterminant dans leur choix de stage et donc dans l'attractivité du territoire.

Alors qu'elles étaient réservées aux externes en médecine générale, **les élus ont acté un élargissement de ces aides** pour d'autres filières de santé où les besoins de la Haute-Marne sont grandissants : **la médecine indépendante de la spécialité, la chirurgie dentaire, la masso-kinésithérapie, les sages-femmes et l'orthophonie.**

Pour plus de renseignements, contacter : Sophie Millot au 03 25 32 88 88 ou stage.sante@haute-marne.fr

SENIORS

Le Département lance un plan de soutien à domicile

Le 26 septembre, en présence de représentants de services d'accompagnements et d'aides à domicile, Nicolas Lacroix a lancé un plan de mobilisation et d'actions en faveur du soutien à domicile. Son ambition pour les années à venir : « *Garder nos aînés à domicile. Le bien-être de nos aînés et l'autonomie sont une priorité* ».

Face au manque d'attractivité et donc à la

pénurie de main-d'œuvre, il invite toutes les associations partie prenantes, avec le Conseil départemental de la Haute-Marne, à faire connaître les métiers, les valoriser, former les personnes.

Le Département travaille ainsi depuis de nombreux mois avec l'ensemble des acteurs afin de définir une stratégie territoriale du soutien à domicile. Elle se traduit par **l'annonce d'un plan d'actions**



de dix mesures pour le soutien à domicile (www.haute-marne.fr).

SOLIDARITÉ

Première journée de l'Observatoire des Ehpa

Dans le cadre de l'Observatoire des EHPA initié par Nicolas Lacroix, le 17 octobre, **une première journée d'animation a permis de réunir les responsables des Ehpad de l'ensemble du territoire.** Ce travail collaboratif mené par la Direction de l'autonomie du Département est d'améliorer le bien-être et le bien vivre dans les établissements.

De très nombreuses équipes de direction accompagnées par leurs animatrices ont pu assister à différentes interventions durant la matinée. Marion Pitot, directrice de la Médiathèque départementale et Elisabeth Charron, directrice des Archives départementales, ont évoqué les moyens qu'elles peuvent mettre à disposition de chacun des Ehpa.

Par exemple, il est possible d'aménager les espaces des sites avec des photos anciennes de la Haute-Marne, de faire circuler une sélection d'ouvrages sur la Haute-Marne ou encore de mettre à disposition des livres écrits en gros caractères. Les idées pour améliorer le cadre de vie et la vie des résidents sont multiples.



ROUTES

La RN67 devient la RD520

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la route nationale 67, qui va de Semoutiers à Saint-Dizier, est transférée dans le domaine public routier départemental. Naturellement, les élus ont dû modifier la dénomination de cet axe. **Ils ont opté pour RD520 en faisant référence au numéro du département.**

En outre, une convention de gestion temporaire entre le Conseil départemental de la Haute-Marne

et la direction interdépartementale des routes de l'Est (DIR Est) a été votée. Le Département détient désormais un pouvoir de décision concernant la gestion de la RD520 mais, comme il n'a pas encore reçu tous les moyens nécessaires à l'accomplissement des missions transférées, la convention précise les modalités durant cette période transitoire et les engagements de chacune des parties. La période transitoire prendra fin entre le 1^{er} avril et le 1^{er} juillet 2024.



AGRICULTURE



Nouvel abattoir : le Département signe avec la SCIC Coop Viandes de Haute-Marne

Le vendredi 20 octobre, Nicolas Lacroix et Romain Gaillot, Président de la SCIC Coop Viandes de Haute-Marne, ont signé une délégation de service public pour l'abattoir qui est actuellement construit par le Département, sur la zone Plein'Est 2, à Chaumont. Le premier délègue officiellement la gestion de l'outil au second. L'ouverture de l'abattoir est prévue en juillet 2024.

Toutes les délibérations du Conseil sur

www.haute-marne.fr (rubrique « L'institution » / « Les décisions »)

« Caravelle » pour favoriser l'accès à la culture des jeunes

Ce 28 novembre, le Département a signé la convention « Caravelle » pour favoriser l'accès à la culture des jeunes. La Haute-Marne est le premier département de France à mettre en place cette démarche. De manière innovante, l'idée est de faciliter la mobilité des collégiens et des lycéens.



« En signant la convention « Caravelle », le Département réaffirme son soutien à la culture en ruralité. La démocratisation culturelle est source d'égalité

des chances. Ce n'est possible qu'en réduisant les problèmes de mobilité. C'est une première en France. Une fois de plus, le Département innove. »

Véronique Michel,

Vice-présidente déléguée à la vie collégienne et à l'e-administration



La signature de la convention « Caravelle » a eu lieu le 28 novembre dernier au lycée Charles de Gaulle, à Chaumont.

« Réduire les distances pour qu'un jeune aille à la rencontre de la culture et de la création. » Tel est l'objectif de la convention Caravelle qui a été signée, le 28 novembre, par Josiane Chevalier, Préfète de la Région Grand Est, Martine Lizola, Présidente de la commission culture Région Grand Est, Nicolas Lacroix, Président du Conseil départemental de la Haute-Marne, Vincent Stanek, Recteur de l'académie de Reims et Sébastien Cavalier,

Président de la SAS Pass Culture. Le tout dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC).

UNE CONVENTION INÉDITE

Cette convention pour la mobilité des jeunes haut-marnais est la première en France. Elle donne accès à la culture aux collégiens et aux lycéens. « Un département rural comme la Haute-Marne est plus particulièrement intéressé », comme l'explique Nicolas Lacroix.

Cette expérimentation de deux années prévoit que tous les élèves des collèges et lycées de Haute-Marne auront désormais la possibilité d'aller à la rencontre des lieux d'art et de culture dans le Grand Est, grâce à la mise en place de transports dont le coût sera couvert par le Département de la Haute-Marne et la Région Grand Est.

En signant Caravelle, l'ambition est de faire de la Haute-Marne une « terre d'expérimentation de l'éducation artistique et culturelle ».



Le collège de Châteauvillain et le lycée Charles de Gaulle de Chaumont ont été associés à l'événement avec la présentation du projet « Sphère, immersion ».

UNE POLITIQUE CULTURELLE ACCESSIBLE À TOUS

La convention Caravelle entre dans la logique de la politique menée par le Département depuis 2018 en matière de soutien à l'Éducation artistique et culturelle. Le Département consacre chaque année deux millions d'euros pour soutenir les arts et la culture sur l'ensemble du territoire et valoriser le patrimoine historique.

Véronique Michel insiste : « Que l'on réside en ville ou à la campagne, notre politique culturelle doit pouvoir être accessible à tous. Pour défendre cette promesse, le Département s'est engagé dans une démarche ambitieuse à travers le contrat territorial 100% EAC pour que tous les jeunes du département aient la chance d'accéder aux arts et à la culture aussi bien sur le temps scolaire qu'au-delà. Nous faisons la preuve que les arts, les sciences et la musique appartiennent à tous les Haut-marnais ».

L'Orchestre d'harmonie départemental de retour en 2024 !

Arts Vivants 52 et la Confédération musicale de France - Fédération Musicale Aube-Haute-Marne renouvellent leur collaboration et invitent les musiciens du département à participer à un stage musical du 26 février au 1^{er} mars 2024 à Chaumont.

Moment de pratique collective, d'échange et de rencontre, le stage de l'Orchestre d'harmonie départemental (OD 52), accessible dès le deuxième cycle instrumental, est ouvert à tous ceux qui sont issus des sociétés musicales ou des écoles de musique haut-marnaises (voire même des départements alentours).

Durant le stage, du 26 février au 1^{er} mars prochains, à Chaumont, les musiciens seront encadrés par une équipe pédagogique composée de Damien Bonnin à la direction du stage et aux saxophones, Mélanie Gervasoni aux flûtes, Florence Favrau aux clarinettes, Audrey Fertier aux cuivres et Denis Desbrières aux percussions.

Ils travailleront en partiels, mais également en tutti avec le chef invité Maxime Pitois.

Ce dernier est chef d'orchestre titulaire des ensembles symphoniques du Conservatoire de Lausanne, de l'Orchestre de Ribaupierre et de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Chenôve.

DES SOLISTES AUX CONCERTS EN COMMUN

Nouveauté cette année : deux solistes seront invités. Julien Henneveux sera au didjeridoo, instrument à vent traditionnel aborigène, et Simon Girard au trombone. L'occasion pour les stagiaires d'acquérir de nouvelles compétences, de développer leurs réflexes et de travailler un nouveau répertoire au sein d'un orchestre.

L'aboutissement du stage donnera lieu à la création de deux concerts sous la direction du chef invité. Le programme sera varié avec, à la fois, des pièces pour orchestre seul, mais aussi avec les solistes, autour des musiques du monde, de l'écriture contemporaine ou du swing.

Les concerts seront ouverts au grand public et gratuits. Ils auront lieu le jeudi 29 février à 20h à la salle des fêtes de Chaumont et le vendredi 1^{er} mars à 20h au Pôle socio-culturel de Montier-en-Der.



« Le stage de l'OD 52 permet, avant tout, une rencontre des musiciens de tous âges issus des harmonies et conservatoires de notre département.

C'est une aventure du vivre ensemble, de création et de partage artistique. Un moment unique. »

Karine Colombo,
Présidente de la 8^e commission
« Monde associatif, culture et sports »



CONCERTS DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE DÉPARTEMENTAL

Cette année, l'OD 52 propose deux concerts gratuits sur le thème des rencontres et des découvertes. Sous la direction du chef d'orchestre Maxime Pitois, les musiciens travailleront avec deux solistes invités, Simon Girard au trombone, et Julien Henneveux au didjeridoo. Au programme : musique du monde, écriture contemporaine et swing !

29 février à Chaumont, salle des fêtes, et 1^{er} mars à Montier-en-Der, pôle socio à 20h.

Informations : 03 25 02 05 75

Inscriptions avant le 31 janvier à orchestre.od52@gmail.com

Partenariats : Mairies de Chaumont et de Montier-en-Der, Crédit Mutuel.



Le stage musical, qui débouche sur un concert, est toujours un moment privilégié.

Un film sur la douceur de vivre en Haute-Marne

L'Agence d'attractivité de la Haute-Marne vient de sortir son film « La Vie au vert, Bienvenue en Haute-Marne ». Après quatre avant-premières et une sortie à Paris, il peut être visionné sur YouTube et sur les réseaux sociaux.



HM LA HAUTE-MARNE
RESPIRE
ET INSPIRE !

1 000 Haut-Marnais ont découvert le documentaire « La Vie au vert, Bienvenue en Haute-Marne ».



Réalisé par les Coflocs, le film « La Vie au vert, Bienvenue en Haute-Marne » vise un double objectif. Pour les Haut-Marnais de naissance ou d'adoption, le documentaire leur permet de (re)découvrir leur

département. Pour ceux qui ne connaissent pas la Haute-Marne, il est un formidable outil de découverte, un moyen de faire connaissance avec des personnes authentiques, fières de leur territoire ».

Brigitte Fischer-Patriat,

7^e Vice-présidente en charge de l'autonomie, du grand âge et du handicap
Présidente de l'Association des gîtes et chambres d'hôtes labellisés de Haute-Marne

Neuf personnes ou familles témoignent dans le film « La Vie au vert, Bienvenue en Haute-Marne ». Nées ici ou venues d'ailleurs, elles expriment leur joie de vivre dans le département. On peut ainsi les retrouver à leurs domiciles, sur leurs lieux de travail ou encore dans des lieux qui leur sont chers. Elles ont une chose en commun : « Les yeux qui brillent en parlant de leur département ». C'est d'ailleurs sur ce critère qu'elles ont été choisies par les Coflocs, le duo de réalisateurs en charge de ce documentaire.

UN FILM ACCESSIBLE À TOUS

De ces rencontres est né un moyen-métrage de 45 minutes, déjà visionné par des milliers de spectateurs. L'Agence d'attractivité de la Haute-Marne a en effet organisé quatre avant-premières dans le département : à

Langres le 6 novembre, à Chaumont le 7, à Bourbonne-les-Bains le 8 et à Saint-Dizier le 9. Au total, près de 1000 spectateurs se sont rendus à ces soirées gratuites, agrémentées chacune d'une discussion avec les réalisateurs et les protagonistes du film.

Le documentaire a ensuite été officiellement diffusé à Paris lors d'une soirée organisée au "Cinéma Les 7 Batignolles", dans le 17^e arrondissement, le mercredi 22 novembre dernier. 200 Franciliens ont ainsi vu ce film inédit.

Depuis le jeudi 23 novembre, « La Vie au vert, Bienvenue en Haute-Marne » est disponible sur YouTube et sur les réseaux sociaux pour que le plus grand nombre puisse y avoir accès et le visionner. Il a déjà été vu des dizaines de milliers de fois.

Flashez ce QR Code pour le visionner.



RENDRE FIER ET CONVAINCRE

Réalisé par les Coflocs, ce film n'est pas à visée touristique. Pour les Haut-Marnais de naissance ou d'adoption, il leur permet de (re)découvrir leur département mais aussi de se l'approprier et d'en faire à leur tour la promotion. Pour ceux qui ne connaissent pas la Haute-Marne, le documentaire montre des personnes fières de leur territoire ou du nouveau lieu de vie qu'ils ont choisi, loin de rien et proche de tout, où les relations humaines sont simples et vraies. Ils pourront aussi, pourquoi pas, se servir de ces expériences pour faire de même et venir s'installer ici. La conciergerie est là pour les accompagner dans cette nouvelle vie.

L'AGENCE OFFICIELLEMENT LANCÉE

Née en début d'année 2023, l'Agence d'attractivité de la Haute-Marne a pour but de développer l'image et la notoriété de la Haute-Marne et d'agir sur l'attractivité résidentielle et touristique. Elle a officiellement été lancée le jeudi 2 novembre dernier lors d'un événement avec élus et partenaires. L'occasion de présenter les différents services de l'Agence : nouveau site internet, application IDVizit, labellisation de gîtes, packs entreprises, ou encore conciergerie.



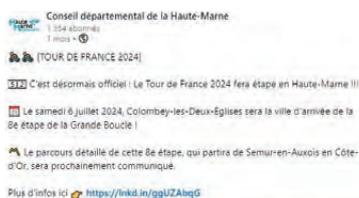
VU SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Pour ne rien rater de l'actualité du Département, rejoignez-nous sur nos réseaux sociaux : commentez, aimez, partagez !



f @conseildépartemental52

Le Département est présent sur LinkedIn : suivez-nous !



in @Conseil départemental de Haute-Marne

Suivez-nous aussi sur :



RECETTE D'HIVER



SAUTÉ DE BICHE AUX FRUITS ROUGES

Pour 10 personnes

Recette élaborée par l'équipe de cuisine du collège Montmorency de Bourbonne-les-Bains et proposée le mardi 14 novembre dans le cadre de l'opération « Du gibier à la cantine »



INGRÉDIENTS

- 2 kg de sauté de biche
- 100 g de beurre
- 200 g d'oignons
- 200 g de carottes
- 3 gousses d'ail
- 100 g de farine
- 1 L de vin blanc sec
- 1 bouquet garni
- 1 kg de fruits rouges
- Sel
- Poivre



PRÉPARATION

1. Éplucher les oignons et les carottes, les émincer, puis les réserver.
2. Dans une cocotte, faire revenir les morceaux de viande à feu vif. Ajouter les légumes et les faire revenir.
3. Lorsque la viande est bien dorée, saupoudrer de farine et laisser roussir en remuant constamment.
4. Déglacer au vin blanc et bien gratter les sucs dans le fond de la cocotte. Mouiller à hauteur.
5. Saler, poivrer, ajouter le bouquet garni et les gousses d'ail écrasées.
6. Porter à ébullition, couvrir et laisser mijoter doucement pendant 2h.
7. En fin de cuisson, vérifier l'assaisonnement puis rajouter les fruits rouges et maintenir au chaud jusqu'au service.

Dans chaque numéro, une recette de saison d'un(e) chef(fe) d'un collège haut-marnais est mise en avant.

Régalez-vous !

EXPOSITIONS

Boucles temporelles,

Photographies
de Charles Paulicevich /
textes d'Henri-Pierre Jeudy

Du 19 janvier au 17 mars, Musée de Saint-Dizier

La mémoire est toujours présente dans la vision des paysages. Les lieux que nous habitons, les territoires que nous parcourons gardent leur histoire. Nous en construisons le récit au cours de notre existence, la nature elle-même participe par les métamorphoses qu'elle impose au regard à la composition de cette légende.

Visites guidées les 24 janvier et 13 mars à 15h30

Plus d'infos sur
www.saint-dizier.fr

Diderot imaginé

Du 30 janvier au 31 mars, Salle Colson (Maison des Lumières), Langres



L'exposition propose des œuvres originales et des images commentées des plus célèbres portraits de Diderot, réalisés de son vivant puis au XIX^e et au XX^e siècles. Découvrez la manière dont Houdon, Bartholdi, Picasso et beaucoup d'autres ont imaginé le philosophe. De façon réaliste ou de façon héroïsée, dans l'intimité ou en société, dans le dialogue ou dans le doute, fort ou fragile.

Plus d'infos sur
www.musees-langres.fr
03 25 86 86 86

Fête du timbre,

par François Lachaise

Du 5 au 29 mars, Centre Borvo, Bourbonne-les-Bains

Plus d'infos sur
www.bienvenue-hautemarne.fr
03 25 90 01 71

Exposition de dessins, peinture

Du 1^{er} au 29 avril, Centre Borvo, Bourbonne-les-Bains

Projet porté par l'école de Bourbonne-les-Bains dans le cadre de Terre de jeux 2024.

Plus d'infos sur
www.bienvenue-hautemarne.fr
03 25 90 01 71

Rencontres des artistes haut-marnais

Du 9 mars au 1^{er} avril, Chapelle des Jésuites, Chaumont

Les Rencontres des artistes haut-marnais s'adressent aux artistes de toutes disciplines et techniques. Cette manifestation a pour objet de faire découvrir des artistes et de faciliter la rencontre d'un large public avec la création haut-marnaise dans sa diversité et sa qualité. Des tables rondes, en leur présence, seront proposées à cette occasion.

Tous les jours de 14h à 18h30
Mercredi et samedi de 10h à 12h30
Fermé le mardi



FESTIVAL

Festival Tinta'mars

Du 12 au 30 mars, Langres et en Pays de Langres

Tinta'mars vous donne rendez-vous pour la 36^e édition de son Festival et offre aux plus petits comme aux plus grands une bulle de rêves et d'émerveillement le temps d'un spectacle. Théâtre, théâtre d'objets, humour, marionnettes, cirque, ou encore danse, seront l'occasion de ressentir, de rire, de se questionner et de se rassembler autour de propositions artistiques originales et de qualité.

Tout le programme sur
www.tintamars.com
07 89 44 08 43



ÉVÈNEMENTS

Nuits de la lecture « Le Corps »

Du 18 au 21 janvier, Médiathèque les Silos (Espace Bouchardon), Chaumont

Le corps, un support artistique avec le tatouage comme première forme d'art. Cet art remplit des fonctions rituelles, sacrées et sociales... jusqu'à ce qu'il devienne aujourd'hui un outil d'affirmation de soi.

Au programme : une démonstration de bodypainting, des échanges avec un tatoueur, un atelier créatif *Crée ton tatoo*, des

lectures, une rencontre avec l'auteur Ghislain Gilberti et une murder party « tatouée ».

Tout le programme sur
saisonsculturelleschaumont.fr

Nuit des Conservatoires

26 janvier, 19h-22h, Conservatoire de Musique de Chaumont

Une promenade musicale au Conservatoire avec des rencontres improbables et ludiques qui mettront en avant l'imagination et la création. Cet événement, co-organisé avec l'association Chaumont Ludik, qui proposera un jeu de piste avec des énigmes musicales, mais pas seulement.

3 mars : Journée internationale des droits des femmes

1^{er} dimanche du mois (gratuit)

Femmes et diffusions des connaissances, visite guidée 14h30, Maison des Lumières Denis Diderot, Langres

Découvrez comment des femmes de lettres, des salonnières, des figures politiques féminines, ont eu un impact sur la diffusion des idées et des savoirs au siècle des Lumières.

Femmes modèles et femmes artistes, visite guidée

16h, musée d'Art et d'Histoire de Langres

Le rôle de muses des figures féminines a parfois fait oublier que l'histoire de l'art a compté de nombreuses femmes artistes. Cette visite sera l'occasion d'en découvrir certaines, à l'exemple de Rosa Bonheur ou Janine Arland.

Plus d'infos sur www.musees-langres.fr

SPECTACLES

Initiation à la natation artistique, à partir de 8 ans

21 janvier, Aqualangres

En lien avec le spectacle *La mémoire de l'eau* et dans le cadre d'un projet labellisé *Olympiade culturelle*, vous pourrez vous initier à la natation artistique, une discipline qui mélange la danse, la gymnastique et la natation.

2 ateliers de découverte (9h30 et 10h15) suivis d'un ballet (12h) et des solos de natation synchronisée.

Prérequis : savoir nager et être à l'aise dans l'eau.

Sur inscription au 03 25 87 60 34



La mémoire de l'eau, danse à partir de 8 ans

21 janvier, 18h, Aqualangres

Aqualangres, à la nuit tombée, devient le lieu d'une rêverie chorégraphique qui explore cet élément double et fascinant qu'est l'eau. Caresses qui troublent la surface de l'eau, danses fluides des sirènes, colère des créatures marines. Quatre interprètes guident le public dans un voyage sensuel, spectaculaire et poétique.

Réservation sur langres.festik.net - 03 25 87 60 34



Merveille(s), théâtre d'objets à partir d'un an

31 janvier, 11h et 18h30, Salle Jean-Favre, Langres

Elle s'appelle NUIT et c'est une femme. Elle veille sur nos rêves et promène avec elle un bric à brac d'objets, d'idées, de petits animaux, de mots et de chansons pour nous parler de toutes nos possibilités d'émerveillement.

Réservation sur langres.festik.net
03 25 87 60 34

La légende de la femme oiseau, musique à partir de 8 ans

3 février, 20h30, Le Nouveau Relax, Chaumont

Sur scène, un duo intime, Daphné au chant, Etienne Champollion au piano, autour de Barbara bien sûr mais aussi, par le conte et la poésie, entre les chansons, autour des thèmes réchauffant de l'amour, de la confiance, du courage et de la félicité.

Plus d'infos sur www.lenouvearelatex.fr
03 25 01 68 80

Où cours-tu comme ça ?

à partir de 12 ans

8 février, 20h30, Théâtre, Langres

Un coureur âgé se retourne sur son parcours sportif. Adolescent, il n'avait pas de mots, seulement ses poings, ses cris, ses pieds. Il a commencé à courir pour évacuer par ses pores ce qu'il n'arrivait pas à sortir autrement. Il revisite avec émotion les victoires, les doutes, les blessures et les défaites, l'envie de tout lâcher, mais de sortir par la grande porte.



Réservation sur langres.festik.net
03 25 87 60 34

CONFÉRENCES

Les conférences du mardi et du jeudi des Archives départementales de la Haute-Marne en partenariat avec les Villes de Chaumont et Saint-Dizier.



Conférences du mardi

Étudier la sculpture champenoise : un enjeu intellectuel et politique ?, par

Geneviève Bresp, Directrice honoraire du département des sculptures du musée du Louvre.

16 janvier, 20h30, Musée d'Art et d'Histoire de Chaumont

Les jeux dans les jardins, par Nathalie de Vernon, historienne des parcs et jardins et paysagiste conseil.

20 février, 20h30, Hôtel du Département, salle Pierre Niederberger, Chaumont

La résurrection d'Antoine Caron, par Matteo Ganeselli, conservateur du patrimoine au musée national de la Renaissance-château d'Écouen

19 mars, 20h30, Musée d'Art et d'Histoire de Chaumont

Des Jeux antiques à Paris 2024, 3 000 ans d'Olympisme, par Eric Monnin, vice-président de l'Université de Franche-Comté

9 avril, 20h30, Hôtel du Département, salle Pierre Niederberger, Chaumont



Conférences du jeudi

Le corps du roi en action : la chasse royale en Mésopotamie, par Rosaline

Jédelè, doctorante à l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

11 janvier, 18h30, espace Saint-Dizier Cœur de Ville

Les jeux du cirque dans la Rome Antique : l'invention du sport-business, par Jean-Paul Thuillier

15 février, 18h30, théâtre de Saint-Dizier

Le développement de la pratique sportive à Saint-Dizier de la fin du XIX^e au milieu du XX^e siècle, par Aurore Darnet, responsable des archives municipales de Saint-Dizier

14 mars, 18h30, espace Saint-Dizier Cœur de Ville



Fort, cirque-théâtre à partir de 10 ans

23 février, 20h30, Le Nouveau Relax, Chaumont

Fort est un spectacle mêlant cirque, théâtre et musique live, portés acrobatiques, lancers de couteaux et prises de parole, avec une pointe d'humour dans un décor hors du commun.

Être un garçon, puis un homme, semble être une chose très bien définie. Il faut donc être fort, courageux, viril, imprudent, parfois violent. Il n'y a à priori pas d'autre choix possible. Les lignes sont tracées et le dessin est rigide.

À voir en famille, ce spectacle percutant bouscule les codes et vous fera douter haut et fort !

Plus d'infos sur www.lenouvearelatex.fr
03 25 01 68 80

Mortel Amour, cabaret, concert, musique à partir de 12 ans
12 mars, 20h30, Le Nouveau Relax, Chaumont

Carmen Maria Vega & Charly Voodoo s'associent pour livrer un spectacle avec en point central la thématique de L'AMOUR. Tous les amours. Passionnés. Charnels. Sensuels. Filiaux. Ils interrogent aussi ce que l'amour laisse derrière lui quand il s'en va, quand il n'est pas là, quand il se fait vengeance. Le manque, l'absence. Mais aussi le genre, le désir, l'érotisme.

Plus d'infos sur www.lenouvearelatex.fr
03 25 01 68 80



SPORTS

42^e tournoi international de judo

16 et 17 mars au dojo de La Noue, Saint-Dizier

Organisé par le Judo Club Marnaval et la ville de Saint-Dizier, le tournoi international de judo accueille plusieurs centaines de judokas venus de Belgique, du Luxembourg ou encore d'Angleterre.

13^e duathlon de Saint-Dizier

17 mars

4 courses sont proposées afin que petits et grands, professionnels ou amateurs, puissent prendre le départ.

28^e internationaux de tennis

Du 24 au 31 mars, espace Jean Meffert, Saint-Dizier

Une compétition devenue un incontournable de l'agenda sportif de la Ville, intégrée au circuit masculin ITF, dont les résultats sont incorporés dans le classement ATP.

Plus d'infos sur www.saint-dizier.fr

Expression des groupes politiques*

GRUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

« Agir dans l'intérêt de toutes et tous »

L'année 2024 s'annonce particulièrement difficile pour de nombreux départements. Plusieurs d'entre eux ont annoncé ont leur incapacité à voter leur budget en fin d'année 2023 et de nombreux autres ont mis un sérieux coup de frein dans leurs investissements. A l'inflation s'ajoutent les décisions imposées par l'État sans compensation ni concertation, entraînant des difficultés inédites. En Haute-Marne, ce sont plus de 12 millions d'euros de dépenses supplémentaires imposées au Conseil départemental en 2024 sans que ses élus n'aient eu leur mot à dire.

Et pourtant, la majorité départementale rassemblée autour de Nicolas Lacroix tient bon. Elle tient bon parce qu'elle a de l'ambition, parce qu'elle a un cap mais aussi

parce qu'elle a été exemplaire dans la gestion de l'argent public. C'est ce que démontrent le compte administratif du conseil départemental – qui juge la bonne application du budget – ainsi que les indicateurs comparatifs aux moyennes nationales : une dette par habitant 3 fois inférieure, une épargne brute 17 % plus haute et une capacité de désendettement triplement supérieure.

Le département va donc cette année encore poursuivre ses investissements au service des Haut-marnais. Et 2024 sera une année particulièrement ambitieuse pour notre territoire avec notamment une étape du Tour de France dédiée à la Haute-Marne. Un sujet sur lequel nous aurions pu attendre l'unanimité tant c'est historique, populaire et important.

Et bien non : le RN a voté contre l'arrivée du tour de France à Colombey. Le RN est contre tout ce qui valorise et renforce notre territoire (Tour de France, actions dans le cadre de la santé, construction de nouvelles gendarmeries, et la liste ne fait que s'accroître...) et cela au nom d'une vision budgétaire mortifère.

La majorité départementale autour de Nicolas Lacroix et en qui les habitants ont placé leur confiance gardera son cap : celle d'agir dans l'intérêt de toutes et tous, pour l'avenir de la Haute-Marne.

Bernard Gendrot,
1^{er} Vice-Président
Canton de Chalindrey

GRUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL

Chers Haut-Marnais,

Nous vous renouvelons nos vœux et vous souhaitons le meilleur pour l'année 2024. Pour cette nouvelle année le groupe Rassemblement National est déterminé à poursuivre la défense de vos intérêts au plan local et national. Le budget 2024 de Nicolas Lacroix voté par sa majorité fait écho à la fable « la cigale et la fourmi ». La majorité ayant dépensé plus que de raison, se trouva fort dépourvue lorsque le budget 2024 fut venu. L'addition est salée pour les Hauts-Marnais : baisse des dotations aux communes et communautés de communes, coup de rabot au monde associatif, ADAPAH abandonnée, création d'un centre technique départemental neuf supprimée, fonds de roulements des collègues au plus bas, etc.

L'excellence de la gestion dont se vantait la majorité accouche d'un déficit abyssal de l'aveu même du président « il me manque 100 millions pour mon plan Haute-Marne Cap 2030 ». Pour fuir ses responsabilités il met en cause le gouvernement oubliant qu'il a appelé par deux fois à voter Emmanuel Macron. De son côté ce gouvernement n'est pas en reste en créant 1000 milliards de dette supplémentaire en un an il porte la dette totale de la France à 3000 milliards dans une Europe en déclin. On vous avait promis une Europe de prospérité, de progrès social et de paix. Nous avons l'inflation, la régression sociale et une paix qui s'éloigne de jour en jour. Vous aviez

voté contre cette Europe en 2005 et votre vote au référendum a été piétiné. Le peuple de Haute-Marne sait réagir, il est souvent à l'avant-garde des changements prévisibles au niveau national. L'élection de Christophe Bentz et de moi-même en qualité de députés en est la preuve.

Les enjeux de notre département et le bien être des Haut-Marnais restera toujours notre seule boussole ! En attendant, je vous réitère tous mes vœux de bonheur et de réussite pour chacun d'entre vous pour cette nouvelle année.

Laurence Robert-Dehaut

* Art. L. 3121-24-1 du code général des collectivités territoriales : « Lorsque le département diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil général, un espace est réservé à l'expression des groupes d'élus. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur. »

Une exposition conçue par le CRULH, unité de recherche de l'Université de Lorraine,
sous la direction scientifique de Jean-Baptiste Renault et des autres membres du comité : Sébastien Fray, Thomas Rahne, Céline Renard



Rotulus, un patrimoine médiéval à dérouler

Exposition du 3 janvier au 29 mars 2024

Visite libre et gratuite, aux heures d'ouverture
des Archives à Chamarandes-Choignes

Haute
Marne
le Département



Tout public - Entrée libre
Informations au 03 25 03 33 54
ou sur www.haute-marne.fr

Le Conseil départemental souhaite

**une bonne année 2024
aux Haut-Marnais !**

28 juin 2024

Relais de la Flamme Olympique



6 juillet 2024

Arrivée de la 8^e étape du tour de France de cyclisme
à Colombey-les-Deux-Églises

**Haute
Marne** 
terre de sport

2024 : l'année sport de la Haute-Marne

www.haute-marne.fr